

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 9 mai 2022 à 19 h, à la maison de la culture Ahuntsic, sise au 10300, rue Lajeunesse, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 1947, boulevard Gouin Est, lequel est érigé sur le lot 1 741 384 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait l'implantation d'une dépendance localisée en cour latérale à une distance de 0,7 mètre de la ligne de lot latérale, inférieure au minimum prescrit de 1,5 mètre, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 19 avril 2022.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert